

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal

Séance

: du 28 mars 2023

Présidence

: Stéphane BRUNEAU, Président

LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES

- vu le préavis de la Municipalité n° 05/2023 du 13.02.2023 ;
- entendu le rapport de la Commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

- 1. d'accepter la succession sous bénéfice d'inventaire de feue Mme Ilse Peier ;
- 2. d'accepter la procédure proposée dans le présent préavis.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal d'Épalinges, le 28 mars 2023.

perla

Stéphane BRUNEAU

La Secrétaire suppléante :

Mélanie ESTOPPEY